



# RELEVÉ DE DÉCISIONS ET D'INFORMATIONS N°224

## BUREAU FÉDÉRAL PRESENTIEL – 14 septembre 2019

Le Secrétariat général

**Diffusion** : Conseil d'administration, membres d'honneur, ligues régionales, Direction Technique Nationale, personnel fédéral, Etienne Thobois

*Le présent relevé de décisions et d'informations a été adopté en séance du 14 décembre 2019.*

**Membres du Bureau fédéral** : David Angelats, Florent Chayet, Patricia Corti, Stéphane Corvée, Magali Godin, Jean-Michel Richard, Bach-Lien Tran

**Excusés** : Christian Barthel, Francelyse Brun-Adam

**Assistent** : Céline Berton (DS), Pascal Bildstein (DC), Emilie Coconnier (RA), Philippe Limouzin (DTN, visioconférence)

SECTEURS	POINTS A L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS
	<b>0/ Validation du RDI du BF 29 juin 2019</b>	
	- Pour cause de retard accumulé suite à la gestion du dossier ANS, le RDI du BF du 29 juin, en cours de relecture, n'a pas pu être soumis en amont de la réunion. Il sera rapidement soumis par vote électronique pour validation.	
	<b>1/ Communication du Président</b>	
	<p style="text-align: right;"><i>Florent Chayet</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 1<sup>er</sup> bilan des avancées à l'aune de la dernière saison de l'Olympiade en matière de : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Révolution numérique (investissement important)</li> <li>▪ Fonctionnement : ouverture des formats de compétition</li> </ul> <p>→ Objectif de la dernière saison : proposition substantielle de nouvelles offres de compétition à l'Assemblée Générale 2020</p> </li> <li>- Déclinaison du Projet Sportif Fédéral, part territoriale Agence nationale du Sport (ANS) <p>Incompréhension quant au revirement de l'ANS qui avait annoncé une enveloppe moindre pour les fédérations non pilotes, l'ANS ne voulant pas pénaliser les clubs avant tout, ainsi que les ligues et comités concernés</p> <p>Nécessité d'un versement complémentaire aux fédérations pilotes pour compenser le travail supplémentaire fourni mais absence problématique d'une réponse homogène collective des fédérations olympiques pilotes</p> </li> <li>- Mouvements dans les ligues régionales <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Départ de Matthieu Souchois de la Présidence de la ligue Ile-de-France (Assemblée générale électorale le 08/10)</li> <li>▪ Départ de Sébastien Bourdin de la Présidence de la ligue Normandie (Assemblée générale électorale le 28/09)</li> </ul> <p>→ Perte de forces vives</p> </li> </ul>	

SECTEURS	POINTS A L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS
	<b>2/ Communication du DTN</b>	
	<p style="text-align: right;"><i>Philippe Limouzin</i></p> <p><b>Point sur la performance</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Décompte pour Tokyo 2020 : à 313 jours de la cérémonie d'ouverture des Jeux Olympiques, à 327 jours de l'ouverture des Jeux Paralympiques Tableau des performances (niveau de jeu) au 14/09 : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Brice Leverdez : 37<sup>ème</sup> place mondiale</li> <li>▪ Thomas Rouxel : 48<sup>ème</sup></li> <li>▪ Lucas Corvée : 53<sup>ème</sup></li> <li>▪ Toma Popov : 59<sup>ème</sup></li> <li>▪ Lucas Claerbout : 75<sup>ème</sup></li> <li>▪ Qi Xue Fei : 57<sup>ème</sup></li> <li>▪ Emilie Lefel/Anne Tran : 28<sup>ème</sup></li> <li>▪ Delphine Delrue/Léa Palermo : 32<sup>ème</sup></li> </ul> </li>   <li>- Championnats du monde valides : contre-performance Mise en place d'une formation précoce dans les pays asiatiques à la différence de la France puisque l'Etat n'envisage pas un soutien des clubs pour la formation des jeunes athlètes</li>   <li>- Euro U17 : satisfaction avec 2 résultats sur le podium (médaille d'argent de Sacha Lévêque et médaille de bronze d'Alex Lanier)</li>   <li>- Classement par équipe : positionnement à la 14<sup>ème</sup> place Qualifications Tokyo 2020 : dans ce cadre-là, Brice Leverdez serait le 18<sup>ème</sup> qualifié, le double hommes ne serait pas qualifié. Concurrence des 2 doubles dames avec les paires indienne, hollandaise et anglaise</li>   <li>- <u>Organigramme</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Positionnement fort de Maxime Michel en tant que Head coach sur le simple et de Baptiste Carême en tant que Head coach sur le double</li> <li>▪ Pas d'intégration de Judith Meulendijks possible</li> <li>▪ Recrutement de l'entraîneur ressource sur un contrat PO</li> <li>▪ Questionnement autour de la préparation mentale et physique au vu du déroulement des matchs</li>   <li>▪ Suppression annoncée de 2 contrats PO car non rattachés directement à la haute performance (45 contrats rendus au total pour 28 fédérations concernées) et engagement oral de l'ANS de compenser le delta jusqu'en 2020 9 contrats PO à l'INSEP → Désengagement financier de l'Etat : est-ce à la fédération de se substituer à l'Etat ? → Courrier du DTN afin de faire état de : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ L'interrogation sur l'absence totale de visibilité quant au traitement différencié des fédérations sur les contrats PO et sur les dérèglements qui s'ensuivent</li> <li>○ La demande de report des 2 contrats PO</li> </ul> </li>   <li>▪ Problème des aides personnalisées non versées par l'Etat au CNOSF (versement intervenant tous 4 mois, manque le versement de juin) : le CNOSF est dans l'incapacité de mobiliser les fonds. A noter l'intégration des athlètes paralympiques dans les aides personnalisés à la FFBaD L'Etat souhaite accompagner seulement 80 athlètes pour Paris 2024. → Projet de courrier au CNOSF proposé par le DTN au Président (copie Jean-Michel Brun et Claude Onesta)</li> </ul> </li> </ul> <p><b>Territoire</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- CPO et bilan 2018 :</li> </ul>	<p>2.2_Rapport_DTN_C M_2019.pdf</p> <p>2.1_Organigramme_I NSEP.pdf</p>

SECTEURS	POINTS A L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS
	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Fidélisation des pratiquants et ouverture vers de nouveaux horizons</li> <li>▪ Projet de coopération internationale</li> <li>▪ Accompagnement de la professionnalisation des acteurs</li> </ul> <p>- Développement de projets Recherche de financement sur un appel à projets sur le bad pour tous intitulé « soutien aux acteurs socio-sportifs » : dépôt d'un dossier le 20/09 pour l'année 2020 sur la promotion et la valorisation du badminton « inclusif » (aide d'Anthony Guidoux) Budget de 140 000€ dont 20% à charge fédé (28 000€)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Réflexion à mener autour d'un projet européen sur le sport santé (aide d'Emilie Coconnier)</li> </ul> <p>→ Nécessité de prioriser les projets</p> <p>- Formabad : formation des professeurs d'EPS pour le DE</p> <p>- Demande de délégation pour le Racketlon : rapprochement avec les représentants pour échanger sur une éventuelle mise en place (objectif : éviter de reproduire les erreurs commises lors de la mise en place de la délégation pour le Speedminton)</p> <p>- 30 jeunes en service civique</p> <p>- Journée du sport scolaire le 25/09 et relance de la convention avec l'éducation nationale</p> <p>- Décision de la DTN d'accompagner 2 arbitres BWF accrédités (Haidar Dittoo et Stéphane Venet) sur 2 Contrats d'Insertion Professionnelle (CIP) à hauteur de 4 500€ chacun (certification à passer dans les 2 ans)</p> <p><b>Primes fédérales des cadres techniques</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 6 niveaux de primes en fonction des missions</li> <li>- Versement au mois de juin et de décembre de chaque année</li> <li>- Absence de primes exceptionnelles</li> </ul> <p>⇒ <b>Adoption à l'unanimité (7 votants) les propositions de :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Retravailler le dossier concernant le devenir des 2 contrats PO (personnes mobilisées : Président, DTN, Secrétaire général, Céline Berton)</b></li> <li>▪ <b>Créer un nouvel échelon de prime fédérale correspondant à la cellule de performance</b></li> </ul> <p>⇒ <b>Rejet à la majorité de la proposition de :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Verser des primes fédérales exceptionnelles aux cadres techniques</b></li> </ul> <p><i>ACTION :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Il est demandé que la définition d'une prime exceptionnelle soit établie de façon plus générale et qu'un montant global à ventiler soit inscrit au budget.</i></li> </ul>	<p>2.3_Note_BF_Oct_19_Primes_exceptionnelles.pdf</p> <p>2.4_Tableau_FFBAD_complements_federaux2018.pdf</p>
	<b>3/ Points soumis au vote du Bureau fédéral</b>	
<p><b>3.1 Secteur Communication Marketing Événementiel</b></p>	<p style="text-align: right;"><i>Magali Godin</i></p> <p><b>3.1 Secteur Communication, Marketing, Événementiel</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Demande du Secrétaire général de respecter les échéances pour l'envoi des documents</li> </ul> <p><b>3.1.1 Championnats de France 2020</b></p> <p><b>Championnats de France Jeunes 2020</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- J-8 mois</li> <li>- Candidature unique de la ligue PACA / du comité 13 / du club de Miramas pour l'organisation</li> <li>- Dossier intéressant (très belle salle)</li> <li>- Envoi d'une candidature avec leurs conditions (exemple : habillage de la</li> </ul>	<p>3.1.1.1_FFBAD_GrilleAnalyseCandidature_FranceJeunes.pdf</p> <p>3.1.1.2_BP-CFJ-2020-V_FFBad_29-08-19.pdf</p> <p>3.1.1.3_CandidatureQuestionnaire_OrgaCF</p>

SECTEURS	POINTS A L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS
	<p>salle avec plus de tapis que les 8 tapis Gerflor pris en charge par la fédération)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Budget succinct (une seule colonne) : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Tout est valorisé.</li> <li>▪ Certaines dépenses ne sont pas mises en recettes, comme le scoring qui est fourni par la fédération.</li> </ul> </li> <li>→ Réponse du BF : pas de prise en charge de demandes supplémentaires (5 000€) mais prise en charge du scoring de 6 000€</li> </ul> <p>⇒ <b>Adoption à l'unanimité de la candidature de la ligue PACA / du comité 13 / du club de Miramas pour l'organisation des Championnats de France Jeunes 2020</b></p> <p><i>ACTION :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Envoi d'un courrier d'attribution</i></li> </ul> <p><b>Championnats de France Entreprise</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Absence de candidat pour 2020</li> <li>- Manque de stratégie</li> <li>- Position de la commission Evènements nationaux : nécessité d'avoir une réflexion plus globale plutôt que d'essayer de réanimer des championnats qui ne se développent pas comme ils le devraient avec un manque d'équipes, ce qui dessert l'organisation puisqu'il est compliqué d'établir un budget</li> <li>→ Proposition de mettre en suspens ces championnats dans l'attente des résultats des travaux de la commission ad hoc</li> </ul> <p>⇒ <b>Adoption à la majorité de la proposition de la commission Evènements nationaux de mettre en suspens les Championnats de France Entreprise pour l'année 2020</b></p> <p><i>ACTION :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Prise de contact avec la FFSE</i></li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Visite des organisateurs de CdF au siège le 11/06 : présentation du soutien de la fédération et des exigences en contrepartie (utilisation des outils mis à disposition, du type le site Internet pour les CdF)</li> </ul> <p><b>3.1.2 Communication championnats de France (CdF)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Constat : nécessité d'augmenter les ressources marketing, d'avoir davantage de visibilité</li> <li>- Impératif : répondre aux demandes de L'Equipe 21 et de la chaîne Sport en France du CNOSF pour mettre en avant les athlètes (ce sont les médias qui influent sur notre mode de fonctionnement et non l'inverse)</li> <li>- Solution envisagée : proposer le meilleur spectacle possible, offrir le meilleur produit donc le meilleur plateau (garantie à donner à l'organisateur)</li> <li>- Problématique : doit-on obliger les meilleurs sportifs à participer aux CdF pour pouvoir être sélectionnés en équipe de France ou doit-on laisser la décision de participer aux CdF aux sportifs ?</li> </ul> <p>→ Positionnement des membres du BF :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Partage du constat sur la nécessité de valoriser la discipline au travers des CdF</li> <li>- Désaccord sur la réponse proposée consistant à conditionner la sélection en équipe de France à la participation aux CdF : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ La non-participation volontaire des meilleurs sportifs n'est pas intervenue lors des précédentes éditions.</li> <li>▪ Problème lié à la corrélation entre participation et sélection en équipe de France qui n'est pas du ressort des élus</li> <li>▪ Nécessité de valoriser les athlètes pour qu'ils participent et non de les sanctionner en cas de non-participation</li> </ul> </li> </ul>	<p>J2020-LiguePACA_Comité_13-club_Miramas.pdf</p> <p>3.1.1.4_Plan_dossier_candidature_cfj.pdf</p> <p>3.1.4.2_NoteBF-entreprise.pdf</p> <p>3.1.2_NoteBF-communication-France.pdf</p>

SECTEURS	POINTS A L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS
	<p>→ Positionnement du DTN :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Partage du constat sur la nécessaire mise en valeur du badminton</li> <li>- La mise en place d'un CdF sélectif est exclue.</li> <li>- Imposer la participation n'est pas envisageable.</li> <li>- Les non-participations sont justifiées.</li> <li>- Souhait qu'un représentant des athlètes participe au débat dans ce contexte où la valorisation du badminton, et donc des athlètes, va être importante (héritage lié aux Jeux Olympiques)</li> <li>- Dossier à monter par la DTN pour que l'aide personnalisée soit liée au contrat d'image pour éviter la situation qui s'est produite aux Jeux Olympiques de Rio</li> <li>- Débat à mener au sein de la commission autour des différentes solutions à envisager : mise en place de primes comme sur le circuit élite ? D'un critère de sélection (Champion de France qualifié) ?</li> <li>- A noter que ce sont les clubs qui demandent aux joueurs de s'inscrire et qui mettent en place des primes</li> </ul> <p>⇒ <b>Rejet à la majorité (6 votes contre, 1 abstention) de la proposition de la commission Evénements nationaux que la participation aux Championnats de France devienne un critère obligatoire pour prétendre à une sélection en équipe nationale (pour un même tableau)</b></p> <p><b>3.1.3 Evolution des Championnats de France Jeunes</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Remontée par la commission événements nationaux de la difficulté de trouver des organisateurs en capacité de répondre au cahier des charges (durée de la compétition, nombre important de participants, de matchs, de terrains, de bénévoles pour le weekend de l'Ascension)</li> <li>- Proposition de changer le format de la compétition en scindant le CdF en 2 événements : Benjamins/Minimes et Cadets/Juniors</li> <li>- Proposition par rapport à l'existant mais l'objectif reste de trouver des solutions plus pérennes sur l'organisation : <ul style="list-style-type: none"> <li>→ Devant la difficulté de trouver des organisateurs, doit-on imposer l'organisation aux ligues (comme le fait la FF Basketball) ?</li> <li>→ Association des ligues à la réflexion (comme pour le CEJ)</li> <li>→ Réflexion à mener autour de la nécessité pour chaque entité d'avoir son référentiel de compétition</li> </ul> </li> </ul> <p>⇒ <b>Adoption à l'unanimité du report de ce point au BF du 14/12 et de la commande adressée à la Commission Nationale Jeunes de réfléchir à une évolution de la formule avec le Conseil des Présidents de Ligue</b></p> <p><i>ACTION :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Courrier du Président à la Commission Nationale Jeunes</i></li> </ul> <p><b>3.1.4 Groupe de travail Championnats de France</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Constat : plusieurs commissions et plusieurs secteurs de la fédération travaillent sur les CdF</li> <li>- Par souci d'efficacité, proposition qu'un groupe de travail réunisse l'ensemble des parties prenantes : représentants du secteur sportif, de la DTN, des secteurs Communication, Événementiel, Marketing et Territoires Durables</li> <li>- Mission : faire des propositions sportives et organisationnelles afin de développer les CdF et d'améliorer leur organisation</li> </ul> <p>⇒ <b>Adoption à l'unanimité de la proposition de la commission Événements nationaux de mise en place d'un groupe de travail sur les Championnats de France (6 championnats) à faire voter au CA</b></p> <p><i>ACTION :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Lettre de cadrage à faire viser par le Président</i></li> </ul>	<p>3.1.3_NoteBF-France-Jeunes.pdf</p> <p>3.1.4.1_NoteBF 2-groupe-de-travail_CdF.pdf</p>

SECTEURS	POINTS A L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS
	<p>- <i>Point d'information au CA des 04 et 05 octobre qui sera suivi d'un vote électronique</i></p> <p><b>3.1.5 Contrat MKTG championnats d'Europe 2020</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Habitude d'être accompagné par MKTG</li> <li>- Proposition de contrat soumise à la garantie de bénéficier d'une subvention de l'Etat <ul style="list-style-type: none"> <li>→ Suite au recours gracieux auprès du ministère des sports, obtention des subventions suivantes : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 100 000€ pour l'Euro 2020</li> <li>▪ 500 000€ pour les Championnats du monde 2025</li> </ul> </li> </ul> </li> <li>- Accompagnement impératif suite au départ de Louis Knusmann</li> <li>- 3 conditions pour sécuriser l'évènement : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ L'accompagnement d'un CTN</li> <li>▪ L'accompagnement de certains salariés (cette année, accompagnement de la ligue)</li> <li>▪ L'accompagnement sur la production audiovisuelle et la sécurité</li> </ul> </li> <li>- Procédure financière non respectée (consultation d'un seul prestataire)</li> </ul> <p>⇒ <b>Adoption à l'unanimité du report de ce point relatif à l'accompagnement sur l'organisation des championnats d'Europe 2020 qui fera l'objet d'un vote électronique du BF sur la base du résultat de l'appel d'offres</b></p> <p><i>ACTION :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Lancement d'un appel d'offres</i></li> </ul> <p><b>3.1.6 Package affiliation dans le cadre du PAT Liévin 2020</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Piste avancée en janvier 2019 par Alexandre Komilkiw pour proposer une affiliation différente aux clubs non affiliés du territoire</li> <li>- Réflexion, chère au Président, en cours au sein du secteur Territoires Durables <ul style="list-style-type: none"> <li>→ Impossibilité de mener cette réflexion dans ce délai contraint et sous couvert du PAT</li> </ul> </li> </ul> <p>⇒ <b>Rejet à la majorité de la proposition de création d'un package spécifique pour les clubs non affiliés dans le cadre du PAT Liévin 2020</b></p> <p><i>ACTION :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Envoi d'un email à Alexandre Komilkiw en l'invitant à se reprocher de Marion Bischoff</i></li> </ul>	<p>3.1.5_NoteMKTG.pdf</p> <p>3.1.6_Projet_licence_DiaGes.pdf</p>
<p><b>3.2 Secteur Diversité des Pratiques</b></p>	<p style="text-align: right;"><i>Bach Lien Tran</i></p> <p><b>3.2.1 Précision sur la sanction en cas de non-respect de l'article sur les JIFF</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en place du système des Joueurs Issus des Filières de Formation</li> <li>- Proposition d'une sanction en cas de non application : rencontre perdue par forfait</li> <li>- Communication pour la saison 2019-2020 sur la modification à venir du règlement des Championnats de France Interclubs qui sera opérationnelle pour la saison 2020-2021 avec une intégration au Guide du Bad 2020-2021</li> <li>- Dans l'attente, possibilité pour la Vice-présidente de saisir la commission des litiges pour un positionnement (possible saisie de la commission disciplinaire)</li> </ul> <p>⇒ <b>Adoption à l'unanimité de la modification du règlement des Championnats de France Interclubs pour la saison 2020-2021 qui</b></p>	<p>3.2.1_JIFF_juin2019_retour_cr.pdf</p>

SECTEURS	POINTS A L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS
	<p><b>prévoit la sanction d'une rencontre perdue par forfait en cas de non-respect de l'article sur les JIFF</b></p> <p><b>3.2.2 Forfaits et abandon</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Forfait involontaire et abandon à préciser pour éviter une différence d'appréciation entre JA</li> <li>- Modification pour la saison 2020-2021</li> <li>- Révision nécessaire de la formulation « Classement de la poule » pour une bonne compréhension</li> </ul> <p>⇒ <b>Adoption à l'unanimité de la modification des articles sur les forfaits et abandon du Règlement Général des Compétitions pour la saison 2020-2021</b></p> <p><i>ACTION :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Contact par Lien Tran auprès de Sébastien Bourdin pour revoir la formulation</i></li> </ul> <p><b>3.2.3 Catégorie V9 aux CDFV</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Organisation des Championnats du monde vétérans en Pologne en août 2019 avec 9 catégories d'âge</li> <li>- Inscription des V8 inscrits sur la catégorie V9</li> </ul> <p>⇒ <b>Adoption à la majorité de la création d'une catégorie V9 pour la saison 2020-2021 pour correspondre à l'architecture de la BWF</b></p> <p><b>3.2.4 Tableau d'organisation des CEJ à partir de 2020-2021</b></p> <p>⇒ <b>Report de ce point</b></p>	<p>3.2.2_Forfaits-mai2019-v2.pdf</p> <p>3.2.4_Attribution-des-cej-v3.pdf</p>
<p><b>3.3 Secteur Territoires Durables</b></p>	<p style="text-align: right;"><i>Patricia Corti</i></p> <p><b>3.3.1 Demande au CA de revoir le statut de Wallis et Futuna</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Rappel : décision du CA du 25 mai de création d'un comité pour Wallis-et-Futuna rattaché à la ligue Nouvelle-Calédonie</li> <li>- Déplacement d'Alexandre Komilkiw fin juin : la création d'une ligue semble plus judicieuse pour des questions d'éloignement, de dotation financière et d'insertion régionale</li> <li>- Evocation de la demande non satisfaite de la Nouvelle-Calédonie de création de 2 comités</li> </ul> <p>⇒ <b>Adoption à la majorité de la proposition de présenter la politique globale sur les territoires ultramarins au Conseil d'administration</b></p> <p><i>ACTION :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Invitation d'Olivier Bime à intervenir au CA des 04 et 05 octobre</i></li> </ul> <p><b>3.3.2 Convention avec l'ANESTAPS</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Rappel : révision obligatoire de l'ensemble des conventions par le juridique (Sonia Kaced)</li> <li>- Nécessité de cadrer la convention dans le temps</li> <li>- Echanges avec Formabad et partage avec le territoire nécessaires afin de clarifier les actions en cours et à venir</li> </ul> <p>⇒ <b>Collaboration avec l'ANESTAPS à retravailler</b></p> <p><b>3.3.3 Proposition d'associer des déficients auditifs aux travaux de commission Bad Pour Tous</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Qualité de membres de commission avec voix consultative non prévue</li> </ul>	<p>3.3.1.1_Note_Wallis_et_Futuna_septembre_2019.pdf</p> <p>3.3.1.2_CR_Deplacement_WF_juin_2019_amende.pdf</p> <p>3.3.1.3_Note_Wallis_et_Futuna_Mai2019.pdf</p> <p>3.3.1.4_ADM_1906_692_Courrier_dde_habilitation_ligue_Wallis_et_Futuna_Uvea.pdf</p> <p>3.3.1.5_ADM_1906_693_Courrier_dde_rattachement_comite_Wallis_et_Futuna_Nouvelle_Caledonie.pdf</p> <p>3.3.2.1_Note_3_Convention_ANESTAPS.pdf</p> <p>3.3.2.2_Convention-FFBaD-JNSH-ok.pdf</p>

SECTEURS	POINTS A L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS
	<p>par les règlements</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Distinction, dans le règlement intérieur, entre : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les membres de la commission avec droit de vote</li> <li>▪ Les personnes extérieures (temporaires ou non) qui assistent la commission dans ses travaux (article 2.9.4)</li> <li>▪ Les membres de droit et autres invités sans droit de vote, tels que le Président, responsable du secteur, DTN et Directrice administrative (articles 2.9.12 et 2.9.13).</li> </ul> </li> <li>- Prérogative de modification de la constitution d'une commission au CA</li> </ul> <p>⇒ <b>Inscription de l'intégration des déficients auditifs aux travaux de la commission Bad Pour Tous comme point soumis au vote au Conseil d'administration des 04 et 05 octobre</b></p> <p><b>3.3.4 Proposition de gérer la discipline sportive « racketlon »</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Importance d'un positionnement sur la stratégie</li> </ul> <p>⇒ <b>Proposition d'une rencontre politique entre les élus fédéraux et les représentants de l'association du racketlon en marge des IFB</b></p>	<p>3.3.4.1_TD-Racketlon.pdf</p> <p>3.3.4.2_Dossier_presentation_racketlon.pdf</p>
<b>4/ Points d'information</b>		
<p><b>4.1 Secteur Administratif</b></p>	<p style="text-align: right;"><i>Jean-Michel Richard</i></p> <p><b>4.1.1 Point d'information du secteur</b></p> <p><b>Ressources humaines</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Recrutement d'un Chef de projet évènementiel <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Processus qui n'a pas abouti en juillet</li> <li>▪ Aurélien Destombes a été missionné pour assurer la coordination de l'édition 2019 des IFB.</li> <li>▪ Relance du processus de recrutement en août et finalisation en septembre : arrivée de Pierre Lusset le 17/09 <ul style="list-style-type: none"> <li>→ Aurélien Destombes garde la coordination des IFB.</li> <li>→ Pierre Lusset pilotera l'organisation de l'Euro 2020 à Liévin.</li> </ul> </li> </ul> </li> <li>- Recrutement de Nicolas Levy en qualité de secrétaire comptable dans le cadre d'un CDD de remplacement de 3 mois minimum en l'absence pour maladie de Samia Ait Cheraa</li> <li>- Territoires Durables <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Rappel : intégration de la commission Bad pour Tous au secteur Territoires Durables votée au CA de mai et rattachement du AirBadminton au secteur</li> <li>▪ Demande de Pauline Deberghes en charge du AirBadminton de mettre fin à son CDD de manière anticipée en octobre alors que son contrat courait jusqu'à la fin de l'année</li> <li>▪ Recrutement envisagé en janvier sur un CDI</li> <li>▪ Objectif de faire monter Anthony Guidoux en co-responsabilité sur le secteur <ul style="list-style-type: none"> <li>→ Point RH à venir avec le secteur Territoires Durables</li> </ul> </li> </ul> </li> <li>- Mise en place du télétravail effective au 01/10/19 sur la base d'une charte dont la trame a été élaborée en partenariat avec le CNOSF et la FFME et qui a été mise à disposition de l'ensemble des fédérations</li> <li>- Travaux à venir sur la cafétéria</li> </ul> <p><b>Prise de parole du Président sur le positionnement de Céline Berton</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Décision prise au BF du 09/02 que Céline Berton évolue vers le poste de Directrice des services, suite au départ d'Alicia Volant de la Direction financière, et dans le but d'assurer un rôle de coordination de l'ensemble des secteurs essentiel pour maintenir une cohérence d'ensemble</li> </ul>	



SECTEURS	POINTS A L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Communication en août du Secrétaire général sur la mise en place de cette nouvelle organisation qui a suscité quelques vagues poussant Céline Berton à reconsidérer cette évolution</li> <li>- Explication du Président avec les protagonistes et intervention personnelle auprès du Secrétaire général et de Céline Berton afin que rien ne vienne contrarier le projet validé par le BF</li> <li>- Totale confiance du Président à Céline Berton renouvelée</li> </ul> <p><i>ACTION :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Intervention à venir du Président auprès des salariés</i></li> </ul> <p><b>ANS</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Dossier très chronophage</li> <li>- Retours positifs des territoires tant sur la note de cadrage que sur les outils mis en place (appréciation positive des représentants du CPL, Philippe Marquillies et Matthieu Souchois, sur la grille d'évaluation)</li> <li>- Vision intéressante pour la fédération de l'ensemble du territoire sur le projet fédéral</li> <li>- Evaluation interne en cours</li> </ul> <p><b>Inscription en ligne aux compétitions (lot 2 Espace licencié)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Développements importants dont ceux relatifs au portefeuille virtuel (Marketplace) qui engendrera un gain de temps pour les organisateurs (pas de double saisie mais un contrôle uniquement) <ul style="list-style-type: none"> <li>→Elaboration avec la Communication d'une fiche explicative</li> </ul> </li> <li>- Mise à disposition d'une ressource humaine pour 2 mois supplémentaires dans le cadre de la régie informatique</li> </ul> <p><b>Mise en place de la nouvelle procédure concernant les joueurs à l'essai</b></p> <p><b>RGPD</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Dossier qui avance très bien avec le prestataire</li> <li>- Présentation au prochain CA du projet d'accompagnement des ligues et comités dans leur mise en conformité à partir d'une plateforme en ligne construite sur mesure (vidéo promotionnelle)</li> </ul>	
<p><b>4.2 Secteur Communication Marketing Événementiel</b></p>	<p style="text-align: right;"><i>Magali Godin</i></p> <p><b>4.2.1 Point d'information du secteur</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Recherche d'un organisateur pour les 6 nations U17 du 09 au 13/04 Nécessité d'avoir un aéroport à proximité</li> </ul> <p><i>ACTION :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Appeler le Conseil départemental de la Moselle</i></li> </ul> <p><b>Bilan digital des Championnats du monde</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Suivi, très proche et apprécié, opéré par Claire Jacobsoone</li> <li>- Retour sur la confusion autour de la diffusion de la finale de Lucas Mazur : accord, après la demi-finale, entre L'Equipe et In Front sur la diffusion de la finale et donc sur la salle et accord en parallèle entre le staff de l'équipe de France et la BWF sur une salle différente sur le fondement d'un argument sportif (terrain pour la diffusion TV non testé et jeu de l'adversaire avantage)</li> <li>- Difficulté relevée de la BWF à gérer un double Championnat du monde</li> <li>- Evocation d'un système d'amendes qui va être mis en place par la BWF lorsque les joueurs ne se plient pas à leurs obligations envers les médias</li> </ul> <p><b>IFB</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Salon fédéral (tribunes et salon) sous la responsabilité de Francelyse Brun-Adam et de Valérie Contoz</li> <li>- Mot d'ordre : auto-discipline</li> <li>- Présence de Poul-Erik Hoyer du mercredi jusqu'au dimanche, absence de Jean-François Martins</li> </ul>	<p>4.2.1.1_30_08_2019_FFbAD_Revue_de_pr esse_Mondiaux.pdf</p> <p>4.2.1.2_Basel2019_Bilan_digital.pdf</p> <p>4.2.1.3_IFB2019_SalonFédéral_fonctionnement_et_restaurant_2.pdf</p>

SECTEURS	POINTS A L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Envoi des invitations en début de semaine prochaine</li> <li>- Confirmation du soutien de la marque 100PLUS</li> <li>- Restauration grand public : un food truck différent chaque jour</li> <li>- Site d'entraînement à Suchet Porte d'Auteuil (7 terrains)</li> <li>- Point plus détaillé lors du prochain CA</li> <li>- Evènement annexes : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Tournois des salariés de Total le mardi soir</li> <li>▪ « Badminton Europe Membership Exchange Programme » le mardi (coordination par Jean-Marc Serfaty et Philippe Limouzin)</li> <li>▪ Journée des Présidents le mercredi</li> <li>▪ Colloque « sport et économie sociale et solidaire » le mercredi soir</li> <li>▪ 3 jours de colloque de la BWF sur l'organisation d'un évènement sportif international du jeudi au samedi</li> </ul> </li> <li>- Dossier de presse finalisé : condensé du discours de la fédération qui devra être porté aux IFB</li> <li>- Finalisation en cours du 100% Plumy</li> <li>- Confirmation de l'engagement de Generali à hauteur 50 000€ HT →Contrepartie : plus de business attendu avec les clubs et les adhérents</li> <li>- Euro 2020 Large compromis avec Badminton Europe sur l'affiche Hébergements prévus dans de petits hôtels</li> <li>- La faisabilité d'une organisation d'un double championnat du monde en 2025 est exclue par la commission des Grands Evènements Sportifs Internationaux (GESI) du ministère.</li> </ul>	<p>4.2.1.5_FFBaD_DP_20x26_V14.pdf</p> <p>4.2.1.4_100%Plumy-#1-v3-HD.pdf</p>
<p><b>4.3 Haut Niveau</b></p>	<p style="text-align: right;"><i>David Angelats</i></p> <p><b>4.3.1 Point d'information du secteur</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Poursuite de la campagne Clubs Avenir : bons retours, montée en puissance</li> <li>- Organisation pendant les IFB d'un séminaire haut niveau</li> </ul>	
<p><b>4.4 Secteur Territoires Durables</b></p>	<p style="text-align: right;"><i>Patricia Corti</i></p> <p><b>4.4.1 Point d'information du secteur</b></p> <p><b>Informations transversales</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Lancement des titres de participation découverte et pour établissements</li> <li>- Réunion des CTN territoriaux les 25-26/09</li> <li>- Lancement de la tournée du « Qui fait quoi ? » dans le but d'inscrire dans les textes réglementaires, et ceux des ligues et comités, la répartition des compétences</li> <li>- Diffusion des montants des subventions ANS aux ligues et comités pour leur territoire</li> <li>- Finalisation en cours du calendrier du dialogue de gestion</li> <li>- Organisation de la Journée des Présidents et du forum le mercredi des IFB</li> </ul> <p>Matin (3 thématiques) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Présentation de la stratégie Badminton responsable (Yohan Penel)</li> <li>▪ Point d'étape sur la formation professionnelle (Jérôme Careil)</li> <li>▪ Point Espace numérique Marketplace (Renaud Platel)</li> </ul> <p>Forum / Ateliers l'après-midi :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Formabad</li> <li>▪ E-Cotiz</li> <li>▪ Solibad</li> <li>▪ Espace numérique</li> <li>▪ Badminton responsable</li> </ul>	

SECTEURS	POINTS A L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS
	<p><b>Bad pour tous</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Dispositif senior : rendez-vous avec le groupe KORIAN dans le cadre du déploiement en EHPAD (proposition d'une convention nationale)</li> <li>- Travail, en lien avec la DTN, sur la réponse à l'appel à projets de l'ANS portant sur la promotion et la valorisation badminton « inclusif » (cf. communication du DTN)</li> <li>- Formalisation en cours d'un plan d'actions sur le badminton-santé et badminton en entreprise <ul style="list-style-type: none"> <li>→ Rencontre sur le badminton santé avec Thomas Blanchette, Président de la mutuelle CHORUM et membre du CA d'Harmonie Mutuelle et de la CNAM</li> </ul> </li> <li>- Risque de se disperser sur différents projets</li> </ul> <p><b>Développement durable</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Colloque « sport et économie sociale et solidaire » le mercredi soir des IFB</li> <li>- Stratégie Badminton responsable : présentation et temps de travail avec les salariés de la fédération le 10/09 et demande de formulation de préconisations</li> </ul> <p><b>Développement et aide aux territoires</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Développement territorial <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Diagnostic en matière de fidélisation</li> <li>▪ Création d'une trame pour le déploiement de la stratégie de développement</li> </ul> </li> <li>- Centre de ressources : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Référencement de l'existant en interne et dans d'autres fédérations</li> <li>▪ Réunion avec Formabad le 20/09</li> </ul> </li> </ul> <p><b>4.4.2 Bilan du AirBadminton</b></p> <p>Point non traité</p> <p><b>4.4.3 Informations sur le circuit Para-badminton</b></p> <p>Point non traité</p>	<p>4.4.2.1_Note_BF_0919_Bilan_AirBadV3.pdf</p> <p>4.4.2.2_Projets_valides_AirBad_05.08.pdf</p> <p>4.4.2.3_Planning_animation_AirBad_23.08.pdf</p> <p>4.4.3.1_Note_2_Circuit_para-badminton.pdf</p> <p>4.4.3.2_Cahier_des_charges_circuit_para-badminton.pdf</p>
	Fin de la séance à 17h20	